

# **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2011**

Absents: Catherine GONCALVES, Anthony CARRA.

Excusés: Matthieu PIEGAY.

**Désignation d'un secrétaire de séance : Christèle CROZIER.**

## **Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 mai 2011 :**

Approuvé à l'unanimité.

### **Rapport de qualité du service assainissement :**

#### **\* Collectif exercice 2010**

Présentation du rapport annuel de l'année 2010 par Monsieur le Maire, Christian FROMONT, à son Conseil :

Les services délégués à la SOGEDO sont :

- La collecte des eaux usées,
- Entretien du réseau d'assainissement du poste de relèvement,
- Traitement des effluents par une station d'épuration.

Durée du contrat d'affermage : 6 ans. Date d'effet : 21/11/2009 ; date d'échéance : 20/11/2015. Notre réseau inclus :

- Une station d'épuration,
- 3 postes de relèvement (PR Fondrieu, PR Le Plat, PR La Ferme Thomas).
- Linéaire Réseau séparatif eaux usées/ Pseudo séparatif : 1670ml (soit -7%).
- Linéaire Réseau unitaire : 3729ml (soit +4%).

Aucun curage réalisé cette année 2010.

Volumes Assainissement collectés : 34 494 m<sup>3</sup>/an (soit une hausse de 40% par rapport à 2009);

Volumes traités : 67 827 m<sup>3</sup>/an (soit une hausse de 11%).

Au 01/01/2011, le prix de l'assainissement pour 120 m<sup>3</sup> : 1,83€ TTC/m<sup>3</sup> (soit une hausse de 4% qui s'explique par le fait que le contrat passé avec la SOGEDO est soumis à indexation, ainsi que l'augmentation de la part commune de la commune).

Volume extrait de boues liquides : 1450 m<sup>3</sup>/an (soit une baisse de 20%).

L'indicateur de performance de la station d'épuration montre un taux de conformité 2010 de 100%.

A savoir : Le rapport est à disposition dans les locaux de la mairie.

#### **\* Non collectif exercice 2010**

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif exercice 2010 :

Parc d'installations d'assainissement estimé à 190 installations ;

Population desservie évaluée à 437 habitants.

Le service public assure :

- Contrôle de conception (2 réalisés en 2010) ;
- Contrôle de réalisation et bonne exécution installations nouvelles et réhabilitées (4 en 2010) ;
- Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien (47 en 2010). Au

total, 180 installations déjà contrôlées.

Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif: 32%. Il existe une douzaine de points noirs ; aussi une réunion d'information réunira les personnes concernées. Les tarifs 2010 en matière de contrôle seront maintenus en 2011.

### **Emprunt**

Consultation de plusieurs établissements bancaires. Lancement d'un Appel d'offre auprès de La Caisse d'Epargne, Crédit Agricole, BP et Crédit Mutuel sur la base du montant des travaux d'aménagement de la place, soit 342 000 €H.T

### **Autorisation signature du marché d'aménagement de la Place de l'Eglise**

Le cabinet MERLIN, Maître d'œuvre de l'opération a lancé la consultation. La CAO a retenu le groupement d'entreprises solidaires MGB-RAMPA TP.

Le conseil donne son autorisation à Monsieur le Maire à l'unanimité.

### **Approbation convention atelier multimédia**

9 participants Rontalonnais ont été retenus pour suivre des cours d'informatique (sessions de découverte) donnés par le BIJ]£, dans les locaux de l'école publique de Rontalon les 07/07, 12/07, et 21/07/2011. La COPAMO a fixé le tarif à 2-€heure par personne, soit 9 €pour les 3 séances. Le conseil approuve à l'unanimité la signature de ladite convention avec la COPAMO qui bénéficiera de la mise à disposition des locaux et du matériel informatique.

### **Concert Symphonique du 19/06/2011**

Le concert symphonique du 19 juin a été une réussite, cependant l'organisation est à améliorer pour les prochains événements de ce type.

Le Maire remercie toutes les personnes du conseil municipal ayant participé au bon déroulement de ce concert et remercie également le Comité d'Animation qui a pris la succession de la commune.

Le maire étant très favorable à l'organisation de ce type de spectacle culturel, à l'avenir, la Commission Culture étudiera la faisabilité des projets en concertation avec Geoffroy Mercier et le Comité d'Animation.

La Commission Culture doit se réunir le 11/07 pour étudier le projet d'un futur concert fixé au 01/10/2010.

### **Décision modificative**

Il s'agit d'ajuster le budget pour tenir compte de certaines dépenses non prévues :

- Suite à une dépense non couverte dans le cadre de l'activité de l'Espace Jeunes, 35€ sont à inscrire au compte 678 à prendre sur « dépenses imprévues » ;
- Une somme de 536 € environ sera prélevée sur le compte « acquisition de terrain » et inscrite au compte 2184 « Achat mobiliers divers » pour financer l'achat d'un bureau et d'une chaise pour le maître qui occupera la nouvelle classe ouverte pour la rentrée 2011 ;
- Autre somme à inscrire au compte 2183 « Informatique » : logiciel à acquérir dans un but de simplification des tâches administratives de la mairie. MAGNUS propose une réduction de 59%. La somme totale de 3018 € sera prélevée sur le compte « acquisition de terrain » du fait de la non utilisation de la totalité de ce poste cette année.

### **Proposition à faire à la Régie Rhodanienne suite au bornage**

Suite au conflit qui oppose la commune aux Terrasses du Bourg en matière de bornage< du terrain, un plan de bornage a été validé par les 2 parties. Les bornes ont été réimplantées.

Suite au calcul du géomètre, il s'avère que les surfaces des communes et celles des Terrasses du Bourg, qui empiètent réciproquement sur le terrain de l'autre, sont équivalentes. Proposition d'un échange gratuit de terrain devant notaire (frais de notaire partagés). La commune demande également à la Régie Rhodanienne une servitude de passage pour permettre l'accès du camion de livraison des repas scolaire à la cantine.

### Compte-rendu des commissions

- Commission financière : François DIAZ annonce qu'il va prochainement assister à la CLECT voirie.
- Conseil municipal d'enfants : plusieurs projets se concrétisent. Il s'agit notamment d'un aménagement du jardin municipal (budget de 1500€ nécessaire), repeindre les gradins et cages de foot du plateau sportif, jumelage de Rontalon avec un village Européen.
- Commission voirie : Problème d'hydraulique du tracteur.
- Commission Bâtiment : Les travaux à la Maison Paroissiale se poursuivent. L'électricien, René FAYOLLE, est intervenu pour régulariser les non conformités du système électrique de l'église.
- Brigades vertes : Elles ont procédé à la réfection du mur en pierre de la Maison des Alanqués. Jean Paul THORAL va prochainement leur confier l'entretien du sentier botanique.

### Questions diverses

- La demande de subvention relative à l'aménagement de l'école primaire a été accordée. Elle s'élève à 179 880€
- Contrat triennal du département : notre taux de subvention a été réduit de 5%. Par conséquent, la commune inclus davantage de travaux de voirie, prévus en autofinancement à l'origine, pour procéder à la compensation.
- Un boulanger pâtissier BIO demande à la commune la possibilité de s'installer sur la commune. Il recherche un local de 40m<sup>2</sup>.
- Un médecin attend l'autorisation de l'ordre des médecins pour s'installer à Rontalon dans le local adjacent à celui du cabinet d'ostéopathie.
- Officiellement, les travaux de réaménagement de la place de l'église commencent le 11/07.
- Les travaux de désamiantage de l'ancien Bâtiment des Sœurs vont être réalisés le 18/07.
- Prochain conseil municipal : fin août.

Fin de séance : 22h35.